



REGLEMENT DE L'AMICALE DU JEUDI

Généralités

Etre titulaire d'une carte de pêche d'une AAPPMA et de la licence FFPS de l'année en cours, avec le cachet et la signature du médecin.

Respecter le règlement de l'AMDJ.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des concours.

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'organisation des concours suite à des conditions particulières (conditions climatiques, pollution ou autre.....).

L'Inscription aux concours

Article 1

L'inscription à l'amicale permet de participer à tous les concours inscrits au calendrier.

Les affiches devront être envoyées au responsable du critérium 15 jours avant le concours afin de les diffuser à tous les membres de l'amicale.

L'inscription devra impérativement être faite le mardi de la semaine qui précède le concours (important pour l'organisateur en fonction des places disponibles). En priorité, seront inscrites les personnes du critérium.

Montant de l'inscription : 10€ en espèces sur place.

Rafraîchissement 2€50 et 1€ pour les autres boissons pour les pêcheurs.

Organisation des concours

Article 2

Limitations :

*Amorces, 10l en étang - 12l en seine
(l'affiche faisant foi)

*Esches, ½l en étang - 1l en seine

*Fouillis interdit sauf pour les concours de Sautour et Rambouillet en début de saison.

Le batteur est interdit au bord de l'eau uniquement en étang.

Article 3

Pêche à une seule canne :

*pêche mixte canne limitée à 11m50

*pêche libre (fronde autorisée)

*pêche à la plombée, amorçage uniquement à la cage.

Pesée au poids (si la pêche est difficile, possibilité de points poissons, l'affiche faisant foi)

Article 4

Déroulement :

RdV 9h

Tirage 9h15 (effectué dans un sac)

1^{er} signal 12h 20 Amorçage

2^{ème} signal 12h30 début de la Pêche

3^{ème} signal 16h25-5 minutes

4^{ème} signal 16h30 fin de la pêche (le poisson est comptabilisé si celui-ci est sorti de l'eau)

(le pêcheur s'installe à son numéro, +/- 10%. Si problème voir l'organisateur)

Critérium

Article 5

L'inscription au critérium de 10€ se fait au plus tard lors du 1^{er}. Concours.

Le classement se fait sur les 6 meilleurs concours inscrits au calendrier. Le résultat sera annoncé lors du repas de fin d'année sur la base d'un prix sur trois.

CONTACTS

Jacky BERTEAU BECH



06 19 40 46 49

Mail : berteaujacky@gmail.com

Jack JEANNOT



06 60 76 59 76

Mail : jeannot.jack@orange.fr

Correspondant informatique et responsable critérium

Pascal SIMONIN



07 82 08 92 56

Mail : passim78@gmail.com